

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

30 juillet 2018 à 19h

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Bernard GENEVRIER, Maire, en séance ordinaire

Etaient présents

Roger GROSSIORD Jean-Pierre GROSGURIN Ian THOMPSON Adjoints
Marie-Hélène GROSSIORD Jeanine BLANC Patrick LEVRIER Pierre ZIOSI

Excusé : Olivier JUREDIEU (pouvoir pour Bernard GENEVRIER)

Absent : Franck DENIAUD

Secrétaire de séance Jeanine BLANC

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 Juin 2018**URBANISME**

Numéro de dossier	Nom du demandeur	Nature du projet ou des travaux	Date de décision	Décision
PC00121018B0002	Chalet Louis Marchand	Réaménagement de l'aile ouest du bâtiment	17/07/2018	ACCORD
PC00121018B0003	GROSSIORD Caroline	Extension d'un chalet	05/07/2018	ACCORD
PC 00121018B0004	MAGNIER Luc	Réhabilitation d'une ancienne ferme	/	Demande pièces complémentaires
DP 00121018B0005	MEON Micheline	Création d'un abri de jardin	/	Demande pièces complémentaires
DP00121018B0006	MATHIEU Eric	Création d'un abri de jardin	/	Demande pièces complémentaires
DP00121018B0007	GRANDCLEMENT CHAFFY Daniel	Transformation d'un garage en habitation	/	Accord tacite au 5 aout 2018

Finances

Le contrôle des Budget Primitif 2018 et Compte Administratif 2017 fait apparaître le manque d'une note de présentation brève et synthétique devant être jointe également par les petites communes. Une décision modificative est également nécessaire pour modifier l'inscription de du compte 16 Remboursement capital emprunts : 95 184 euros au lieu de 95 486 € - Accord du conseil

Dissolution du syndicat intercommunal des trois villages – Conditions de liquidations générales – transfert actif-passif

Le conseil donne un avis favorable à la dissolution du syndicat intercommunal dont la commune est membre et accepte les conditions de liquidation

* pour la cession de la Fromagerie à la Sté de Fromagerie l'Abbaye

* pour la cession du bâtiment de la cure à la Commune de Lélex

* pour la cession de la Ferme et terrains du Pré Moine à la CCPG

et pour la prise en charge des factures non réglées à ce jour par les 3 communes à parts égales .

Modification des statuts du SIVOS CHEZERY-FORENS - LELEX

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que par délibération en date du 22 juin 1992, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour l'adhésion de la commune de Lélex au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Chézery-Forens – Lélex créé par arrêté préfectoral en date du 25 novembre 1992.

Les statuts annexés prévoyaient :

- **Article 9** : *Le SIVOS a pour compétence l'organisation des cantines, l'achat de fournitures scolaires, l'achat du matériel scolaire et le recrutement des agents.*

Sur proposition formulée par le Président du SIVOS, le comité syndical s'est réuni le 16 juillet 2018 pour décider de la modification statutaire suivante :

Adoption d'une nouvelle compétence concernant l'organisation et le financement des garderies périscolaires et modification des statuts selon les termes suivants ;

- **Article 9** : Le SIVOS a pour compétence l'organisation des cantines, l'achat de fournitures scolaires, l'achat du matériel scolaire, l'organisation et le financement des garderies périscolaires et le recrutement des agents.

PARVIS DE L'EGLISE

Après analyse par la commission d'appel d'offres, l'entreprise Verdet Paysages est admise en phase de négociation pour les 2 lots

- Lot 1 Terrassement réseaux
- Lot 2 Surfaces maçonnerie et espaces vert

Actuellement, le montant s'élève à 264 182 euros, le conseil municipal souhaite le phaser sur 2018 et 2019. A suivre

CABINET MEDICAL

Immo de France donne son accord pour les travaux d'enrobé à réaliser aux abords du local ainsi que la matérialisation au sol d'une place personne handicapée et la pose d'un panneau correspondant.

TRAVAUX EN COURS

Réfection du marquage au sol dans la commune et matérialisation places personnes handicapées

Projet CHAUFFERIE BOIS

Rencontre avec ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain)

ACHAT TERRAINS

SCI Crêt de la Neige donne son accord pour vendre à la commune, au prix de 30 € le m2 la parcelle D 299

Vote du conseil : 1 contre 1 abstention 7 pour

L'acte sera passé en l'étude de Me Bernard – notaire à Bellegarde.

Indivision Ginette Grospiron : Accord pour vente à la commune au prix de 30 € le m2 la parcelle D 324

Acte sera passé en l'étude de Me Bernard – notaire à Bellegarde ;

SYNDICAT INTERCOMMUNAL ELECTRICITE AIN

La Loge : avant-projet enfouissement réseaux électriques et de télécommunication

Le montant prévisionnel 18 600 €, à charge de la commune 14 940 € ;

Modification parking Nord village

2 solutions : LED luminaires Iridium 53 000 € à charge de la commune 31 125 €

LED luminaires Milewide 56 000 € à charge de la commune 33 632 €

La décision sera prise lors d'une séance ultérieure

CCPG

Nouvelle intervention des Vice-Présidents et d'un référent technique CCPG pour

1. Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) du Pays de Gex"
2. Débat sur les orientations du RLPi (Règlement local de la publicité intercommunal)

Date proposée : 26 septembre prochain

PLUiH : Réponse à Mr Vanel : sa demande de reclassement sera étudiée dans le cadre de l'élaboration du PLU valant Programme Local de l'Habitat

Gestion Valorisation Déchets : Rapport annuel 2017 mis à disposition du public

Autorisation Droit du Sol : compte-rendu du comité de suivi du 5 juillet 2018 et Information sur la solution de saisine par voie électronique à destination des usagers

DDT : Information sur la fiscalité de l'urbanisme

SIDEFAGE

CR du comité syndical du 24/05/2018

ODJ du comité syndical du 5/07/2018

Regroupement Pédagogique Intercommunal Chézery-Lélex

PREFECTURE

Arrêté d'intérêt général du 11 juillet concernant la gestion des EEE (Espèces Exotiques Envahissantes)

Divers

Frédéric Berry : Emplacement ruches sur terrain communal au Niaizet : Mr le Maire a donné son accord

ALTERNATIBA collectif citoyen militant pour la justice sociale et climatique : demande la mise à disposition gracieuse de la salle polyvalente pour l'organisation d'un marché paysan, stands, animations, projections, les 18 et 19 août 2018 – Accord du conseil

Office de Tourisme du Pays de Gex : Réponse négative pour subvention patinoire car cette compétence ne figure pas dans les statuts mais sera un relais actif pour la promotion de cette animation.

Congrès des Maires : 20 et 21 novembre 2018

Discussion sur le projet de « Communes Nouvelles » Mijoux-Lélex-Chézery-Forens – Un accord de principe pour poursuivre est donné.

La séance est levée à 22 heures